Vol. XVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 3 Janvier 1889 No. 12.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

IL EST PARTOUT.

(LE GÉNÉRAL BOULANGER.)

Il est partout. Il est au pays de la bise.
Il est dans les déserts traversés par Cambyse,
Il est loin, au-delà des mers, vers le ponant,
Il est près, dans un coin perdu du continent,
Tourne-toi vers le Nord et tu l'y verras poindre,
Marche vers le Midi, tu pourras le rejoindre.
Va-t-en vers les rochers de Carybde et Sylla,
Tu le verras. Descends vers l'Afrique. Il est là.
Perds-toi dans les grands monts, et pareil à l'aurore,
Tu le verras paraître ainsi qu'un météore.
Parcours le val fleuri ; l'œil charmé tu verras
Le vestige d'un pas glorieux. C'est son pas.
Ouvre un journal, lis une poésie,
Reçois un télégramme émané de l'Asie,
De l'Amérique ou bien des Iles-sous-le-Vent
Et tu liras son nom. Dans le soleil levant
Il est comme un rayon, il est dans l'astre pâle
Qui la nuit sur nous verse une lueur d'opale,
Il est dans le nuage et l'œil le reconnait.
Dans l'étoile qui brille et dans la fleur qui nait
Il est dans l'herbe fraiche et dans l'eau qui murmure,
Il est dans le foin vert et dans la gerbe mûre,
Il est dans l'air, il est dans le vent frais et doux,
Qui caresse nos fronts en passant près de nous,
Oh ! ne demandez pas qu'elle est sa résidence,
Il est partout, vous dis-je, et si la Providence
Voulait prendre un congé, pour contenter son goût,
Il la remplacerait lui-même étant partout.
L'homme au travail le sent autour de lui qui plane,
Il est avec le bon comme avec le profane.
Il est partout, partout, constamment passager
C'est donc le bon Dieu ? Non ! c'est Monsieur Boulanger.

ALBERT MILLAUD.

PENSÉES.

—Il faut rougir de commettre des fautes et non de les avouer.

—L'enfance est une préface qui vaut souvent mieux que le livre.

—La bonne réputation est le plus magnifique tombeau que l'on puisse avoir.

—Les défauts de tous les gouvernants c'est de vouloir jouer des airs nouveaux sur un vieux violon.

—La bonté est le seul charme qui soit permis aux vieillards : c'ést la coquetterie des cheveux blancs.

—La vie nous paraît courte et les heures longues, nous voudrions allonger la chaine et rétrécir les anneaux.

—S'il y a toujours des vieillards qui finissent et qui regrettent, il y a toujours des jeunes gens qui commencent et qui espèrent.

ROME INTANGIBLE.

Ces paroles, dit-on, furent les dernières que Guillaume jeta en adieux au ministre italien, en reprenant la route d'Allemagne. On a fait remarquer que cette expression, équivoque sur les lèvres impériales, annonçait à Crispi plus de déceptions que de succès.

"*Roma è veramente intangibile.*" Oui, Rome est intangible, non pas en ce sens qu'on ne puisse pas y toucher, d'autant que bien des potentats y ont meurtri leurs mains ; mais elle est intangible en ce sens que c'est un devoir pour les princes d'en respecter le légitime Souverain. Malheur à qui ose courir ce risque ! Car, s'il y a un fait avéré dans les annales de l'histoire, c'est que Dieu couvre les Papes, seuls légitimes rois de Rome, d'une protection spéciale, et réserve de rigoureux châtiments à qui ose porter une main sacrilège sur *les oints du Seigneur*.

Le correspondant du *Bien public* de Gand se plaît à nous montrer, une fois de plus, l'application de cette loi de l'histoire dans la chute rapide de Napoléon Ier, dont on connait l'attentat sur la personne de Pie VII. On a beau dire : ce sont ses propres fautes qui ont perdu Napoléon ! Nous n'objectons rien. Mais qu'importe à la justice de Dieu ? Pour reconnaître sa main qui châtie, voudrait-on exiger que la Providence envoyât chaque fois des anges pour bâtonner un imprudent agresseur ? Cela s'est vu. Mais qui ne sait que la Providence est assez puissante pour faire servir le cours des événements humains à la glorification de son indéfectible justice ?

Au moment où Napoléon Ier faisait le Pape prisonnier, il était au sommet de la puissance. L'Europe abattue par lui ne demandait qu'à le laisser régner en paix. Il était le maître, elle était prête à le servir. Ce génie, si calme et qui voyait si loin, accumule folies sur folies. Il avait dit : "Est-ce que l'excommunication du Pape fera tomber les armes des mains de mes soldats ?" Inutile bravade ! En 1813, la gelée fait tomber littéralement les armes de la grande armée ; en 1814, Napoléon est à l'île d'Elbe, en 1815 à Sainte-Hélène.

Cinquante-cinq ans plus tard, le jour où l'autre Napoléon retirait ses troupes de Rome pour en laisser les portes libres aux récents usurpateurs, Dieu lui répondait par la déroute et la captivité.

A quand les châtiments de la Maison de Savoie ? C'est le secret de Dieu ; mais sans être prophète, l'on peut dire : Dieu, à son heure, saura bien venger la cause.

F. CLAUZEL, S J.

PERSONNES ENTERRÉES VIVANTES.

L'un des fossoyeurs qui ont déterrés les morts dans le cimetière de Minneapolis, pour les transporter ailleurs, a raconté que, dans dix-neuf cercueils, les cadavres ont été trouvés tournés sur le côté, et l'un avait la face contre terre ; c'était le cadavre d'une femme à longue chevelure noire tombant sur ses épaules et portant des indices qu'après l'enfouissement, l'étincelle de la vie s'était ranimée.

C'est un fait établi que la mère du poète Scott, dans un moment de catalepsie et après avoir été déclarée morte par les médecins, fut déposée dans le tombeau de la famille dans la grande voûte sous l'église paroissiale.

Le soir, l'avide bedeau pénétra silencieusement dans la voûte, ouvrit le cercueil et se mit en train de dépouiller l'élégante et riche femme de ses joyaux qui étaient sur sa personne selon la coutume de l'époque. Trouvant quelques bagues trop justes pour les ôter facilement l'infâme voleur prit son couteau de poche et enleva la chair des doigts. Le choc soudain amena une réaction des forces vitales, et la prétendue défunte ouvrit les yeux, jeta un cri d'épouvante et tenta de se lever.

Les cheveux du coupable horrifié se levèrent droit sur sa tête, et poussant un hurlement d'insensé, il se précipita au dehors, donnant ainsi l'alarme qui amena du secours et délivra la morte. Elle vécut longtemps après cette aventure, qui arriva cinq ans avant la naissance de sir Walter Scott.

La mère du général Israël Putnam avait été déposée dans son cercueil et le service funèbre était commencé lorsqu'elle revint à la vie, et six ans plus tard donna la vie à son fils Israël.

Il y a bien des années, trois étudiants en médecine, qui avaient donné une plus forte somme d'argent que d'habitude à un voleur de corps pour obtenir un sujet extraordinaire désirable, entrèrent un soir dans la salle de dissection du collège pour examiner le cadavre qui venait de leur arriver. C'était celui d'une jeune fille supposée morte de quelque maladie de cœur, et elle était restée dans la voûte de la famille pendant vingt heures. Le jeune étudiant souleva le bras qui était froid, mais non d'un froid glacial.

Les muscles n'étaient pas durs et rigides comme la mort. Il leva les paupières et n'aperçut rien de vitreux et de spectral. Il s'émut, et appliqua son oreille sur la région du cœur. L'étonnement le saisit, et il appliqua le stéthoscope. Puis il réprima son étonnement grandissant et appela de l'aide. On découvrit alors des indices de vie intente dans le corps. On fit des efforts vigoureux pour ressusciter la jeune fille. On l'enveloppa dans des draps et on la transporta à la résidence de l'un des professeurs, tandis qu'elle était encore sans connaissance. Sa famille fut informée, et bientôt la jeune fille recouvra la santé et plus tard elle épousa l'étudiant, qui devint dans la suite président du collège de médecine de Philadelphie. Elle est veuve aujourd'hui, et réside chez le plus jeune de sas quatre robustes fils.

LA LUNE EST-ELLE HABITEE ?

ETRANGES RÉVÉLATIONS QU'ON ATTEND DU TÉLESCOPE LICK.

On annonce que les astronomes en charge de l'observatoire de Lick, en Californie, ont fait des découvertes en rapport avec les choses sur la surface de la lune d'une nature si étonnante et si incroyable qu'ils n'osent pas les rendre publiques. La promesse d'une entière révélation dans un temps futur de ces remarquables découvertes est donnée comme le supplice de Tentale, mais à présent on ne peut rien savoir de défini des astronomes. Ces savants répondent à toutes les questions par un mystérieux branlement de tête et le peu qu'ils disent sur le sujet est si vague et incompréhensible qu'il excite la curiosité des millions qui n'ont pas l'opportunité de regarder à travers le plus grand et le plus puissant télescope du monde. On espère que les révélations promises ne se feront pas longtemps attendre. On fait les conjectures les plus échevelées. Les merveilleuses histoires racontées par Locke, Poe et Jules Verne pourraient bien pâlir à côté des faits qu'on doit rendre publics. Peut-être l'étude des astronomes de Lick va-t-elle montrer que la lune est habitée et que ses habitants ont une civilisation qui leur est propre. Nous sommes prêt également à entendre dire que les gens de la lune sont très habiles dans les arts industriels. La taille des habitants de la lune, leur mode de vie et leurs occupations, la grandeur de leurs villes, l'architecture de leurs édifices, l'échelle de leurs travaux mécaniques—leurs commodités modernes—toutes ces choses nous ont été jusqu'ici cachées. Les savants de Lick vont-ils lever le rideau ? On sait que selon la théorie généralement acceptée, la lune est inhabitée et sans vie végétale, ou même une atmosphère.

L'INDUSTRIE LAITIERE CANADIENNE.

Série de lettres adressées par M. W. H. LYNCH, *au public agricole du Canada, comme conclusions d'une étude soignée des Méthodes et de la Pratique de l'Industrie laitière dans la Grande-Bretagne et en Europe, pendant une visite de quatre mois faite en* 1888.

Enregistrées au bureau du ministre de l'Agriculture à Ottawa, par W. H. LYNCH en l'année 1888.

Publiées dans ce journal avec permission spéciale de l'auteur.

CINQUIÈME LETTRE.

Nos amis les directeurs de journaux qui ont fait un effort héroïque pour insérer chaque semaine dans leurs colonnes ces lettres, souvent effrayantes par leur longueur, méritent quelque considération, cher lecteur. J'ai déviné leur satisfaction à la vue de cette courte lettre, pour le temps des fêtes.

Je me contente aujourd'hui d'intercaler dans ma série d'articles, un appel tout spécial au cultivateur canadien ; j'avais espéré pouvoir m'en acquitter avant aujourd'hui, en son lieu et place, mais en vain. Je veux parler d'une

SOCIÉTÉ FÉDÉRALE D'INDUSTRIE LAITIÈRE.

Mes lecteurs verront dans les lettres à suivre, que l'organisation du travail a été un facteur important dans les progrès faits par l'industrie laitière en Europe ; l'histoire de notre industrie nous rappelle la même chose. Il y a dans notre pays, à ce sujet, un besoin dont l'urgence m'a singulièrement frappé pendant mon voyage. Nous avons déjà de bonnes associations locales ou provinciales ; mais nous n'avons pas d'organisation fédérale.

En s'associant, l'on a pour fin de faire converger les efforts individuels dans un travail de législation et d'exécution ; les réunions mettent en rapport les hommes d'entreprise et d'énergie de toutes les parties du pays, l'on y discute les questions d'intérêt général et l'on s'entend sur les moyens à prendre pour exécuter ce que la sagesse du plus grand nombre décide. Il me semble qu'une

CONVENTION FÉDÉRALE

de ceux qui ont des intérêts dans l'industrie laitière atteindrait au mieux possible ces excellents résultats. Ottawa est l'endroit le plus favorable pour cette convention, qui devrait s'y tenir pendant la saison de cet hiver. Les députés amis de l'agriculture,—et il y en a un grand nombre,—s'intéresseraient activement au succès de la réunion, ils aideraient leurs constituants et leurs délégués à la convention et pourraient même servir comme tels.

Cette proposition de ma part a déjà reçu un accueil cordial d'un grand nombre de *dairymen* en vue, et le succès de la convention serait assuré.

Mon grand désir de voir servir mon travail à quelque chose m'a fait prendre l'initiative à ce sujet et travailler à faire réussir pareille convention. J'ose demander à mes confrères en laiterie de toute la Puissance, l'adhésion de chacun d'eux au projet, et j'ai confiance qu'on ne perdra pas cette bonne occasion de donner un nouvel élan à notre industrie laitière.

J'ai demandé aussi la coopération des arboriculteurs fruitiers de notre pays ; et il serait entendu qu'un jour serait consacré à la discussion de questions qui intéressent également l'industrie laitière et l'industrie fruitière, comme les méthodes de commerce, d'emmagasinages froids, de transports.

LES QUESTIONS À DISCUTER.

seraient envisagées à un point de

(Suite sur la quatrième page.)

Le Manitoba.

Jeudi, 3 Janvier 1889.

LA NOUVELLE ANNEE.

C'était mardi le premier de l'an 1889. Avec 1888 le XIXme siècle a fait encore un pas vers sa fin, et un nouveau feuillet a été ajouté à l'histoire.

Le cadre de notre journal ne nous permet pas de publier un résumé des événements qui se sont accomplis dans l'univers, tout au plus si nous pouvons dire un mot de la situation des principaux états.

Dans la république voisine, le grand événement a été l'élection de M. B. Harrison comme président, et, par là même, le retour des républicains au pouvoir.

En Angleterre la question irlandaise est encore ce qui cause le plus d'embarras.

Dans notre mère-patrie, la France, les hommes de la troisième république marchent vite vers la ruine, et la figure la plus marquante qui se dessine, au milieu de tant d'agitations diverses, est celle du général Boulanger. L'année 1889 nous amènera tout probablement le dénoûment du grand drame qui se joue là depuis tant d'années.

L'Allemagne a toujours son chancelier de fer, mais la mort du vieil empereur Guillaume, de son fils Frédéric, et l'arrivée au trône impérial du jeune Guillaume, fils de Frédéric, n'est pas un évènement propre à assurer la paix à l'Europe dont les armements vont toujours grandissants, de toutes parts.

En Italie les sectaires à la tête desquels se trouve M. Crispi, premier ministre, redoublent d'efforts pour accabler le Souverain Pontife.

L'Autriche, la Russie et l'Espagne sont assez paisibles, mais elles jouissent de ce repos relatif que tient tous les pays d'Europe en suspens et que le moindre choc peut venir briser.

Dans notre pays, nous continuons de progresser, mais nos luttes politiques semblent avoir redoublé d'intensité. C'est pourtant dans l'union la plus parfaite possible que nous trouverons le plus de succès.

Tous nos lecteurs voudront bien accepter nos souhaits les plus sincères pour la nouvelle année. S'il n'en tient qu'à nos vœux, l'année 1889 sera pour eux une année de prospérité et de bonheur.

L'ELECTION DE PROVENCHER.

On se plaît à dire, dans certains cercles et même dans certaines feuilles, que le gouvernement d'Ottawa est opposé à la candidature de M. LaRivière dans le comté de Provencher; on ajoute même que le premier ministre aurait refusé de recevoir M. LaRivière lors de sa visite à Ottawa, en octobre dernier; or, nous sommes autorisés à déclarer que ces deux assertions sont complètement fausses et que l'élection de M. LaRivière est bien vue de tous les membres du cabinet fédéral, sans une seule exception.

Nous ne savons pas, d'ailleurs, pourquoi l'on essaie de faire du capital politique avec ces deux mensonges. Le gouvernement n'a pas le droit d'imposer un candidat, et nous ne sachons pas que la chose se soit jamais faite. Les électeurs seuls ont le droit de désigner ceux qu'ils veulent élire, et ils doivent en jouir en toute liberté. C'est d'ailleurs ce qu'entendent faire ceux de Provencher.

Mais, nous le répétons, le gouvernement fédéral respectant le choix des électeurs de Provencher, n'est pas opposé à la candidature de M. LaRivière et n'en favorise aucune autre.

LA CANDIDATURE DE M. RICHARD

Depuis plusieurs semaines nous attendions le manifeste que M. Edouard Richard a préparé pour les électeurs anglais du district de Provencher; grâce à ce programme, destiné à devenir célèbre et à enlever son auteur dans les hautes sphères de la politique, est resté dans les cartons ou les poches du candidat indépendant et sans couleur.

Allons, M. Richard, qu'aviez-vous à dire aux électeurs anglais de Provencher? Nous aimerions beaucoup à le savoir, afin d'en faire part aux lecteurs de notre journal. Jusqu'aujourd'hui, nous n'avons appris que ce que les électeurs disent de vous, même les électeurs anglais que vous semblez chérir tant depuis que vous vous êtes aperçu que vos propres compatriotes vont voter en masse contre vous.

Vous êtes libéral en politique. Tout le monde le sait; mais vous voulez faire croire le contraire, espérant par là capter quelques votes timides. Qu'avez-vous gagné à ce jeu? Nous vous le demandons.

Le *Sun*, organe du gouvernement provincial et libéral en politique, dit dans sa feuille du 18 décembre dernier que: *vous n'êtes pas populaire et que vous n'êtes pas celui qu'une circonscription de Manitoba devrait avoir pour représentant. Qu'y a-t-il,* ajoute ce journal, *pour empêcher le choix d'un autre et meilleur candidat?*

....

Vous n'avez pas répondu au *Sun*. Le *Free Press*, du 31 décembre, n'est guère plus tendre à votre sujet lorsqu'il dit: *Que les libéraux et autres directement opposés à la politique du gouvernement de la Puissance, ne sont qu'à demi satisfaits de l'attitude de M. Richard. Il est vrai,* ajoute ce journal *que M. Richard a toujours été libéral et qu'il a siégé au parlement comme tel; mais il existe un sentiment qu'un oppositionniste franc devrait être élu.*

....

D'après le principe que la moitié d'un pain vaut mieux que de s'en passer, (nous citons le journal), le *Free Press* dit qu'il est disposé de vous accepter, faute d'autre.

Il y a pourtant un autre journal qui a parlé de vous, un journal dans lequel vous avez quelquefois écoulé votre prose et qui a si bien servi votre cause en insultant M. LaRivière; mais de celui-là nous n'en parlerons pas. Votre mentor d'aujourd'hui a évidemment cessé de vomir là dedans.

Pauvre M. Richard! Ne voyez-vous pas que vous servez d'instrument de vengeance à des hommes qui ne vous valent pas?

Vous avez donc oublié votre défaite de 1882, lorsque poussé par des amis plus avides de vos écus que de votre succès, vous fûtes battu à plate couture à Saint-Boniface, par ce même M. LaRivière, avec lequel vous voulez vous mesurer encore aujourd'hui? Vous aviez pourtant promis de ne jamais recommencer!

Vos amis politiques ne veulent pas de vous et ne vous accepteront que faute d'autre. Espérez-vous que les conservateurs vont prendre votre ours, tout indépendant qu'il soit?

Comprenez-vous aujourd'hui l'inconvénient qu'il y a de n'être ni de la droite ni de la gauche?

Vous croyiez qu'en vous disant indépendant, les électeurs goberaient cette déclaration comme du *lait*; mais vous vous êtes grandement trompé et ce sont tous les journaux libéraux qui vous le disent.

Vous êtes libéral et vous avez honte de le dire, or, les libéraux ne veulent pas d'un candidat qui renonce à ses couleurs et renie ses principes; mais en avez-vous des principes?

Votre sort est décidé, prenez-en votre parti.

Nouvelles Politiques.

—Le colonel Rhodes, le nouveau ministre de l'agriculture dans le gouvernement Mercier, a été élu dans Mégantic à une majorité de 78 votes sur son adversaire, M. Johnson, l'ancien député de ce comté.

—A L'Assomption, M. le Dr Forest a été réélu par 22 voix de majorité. Le Dr Forest avait obtenu 145 voix de majorité à l'élection précédente. Son adversaire n'ayant posé sa candidature que la veille de la votation, ses amis ont dû faire un travail considérable pour obtenir un pareil résultat.

—A Joliette, l'élection est fixée; la nomination aura lieu mercredi prochain, le 9 courant, et la votation le mercredi suivant. Les deux mêmes candidats feront la lutte, dit-on. M. Guilbault n'avait été élu que par le vote de l'officier-rapporteur lors de la dernière élection. M. Neveu est son adversaire.

—Un grand dîner a été donné par les ouvriers de Joliette en l'honneur de M. Lépine, député de Montréal-Est, dont la popularité paraît grandir.

—La législature du Nouveau-Brunswick doit se réunir le 7 mars prochain.

—Il est rumeur que la prochaine réunion des trésoriers provinciaux pour les règlements des comptes entre le Dominion, Ontario et Québec, n'aura lieu qu'après l'ouverture de la session à Québec.

—Le ministère de la milice a reçu l'opinion du ministère de la justice que le gouvernement fédéral n'est pas responsable des dépenses occasionnées par l'appel de la milice sous les armes lors des troubles entre le Pacifique et Manitoba.

—M. P. A. Landry, M. P., du Nouveau-Brunswick, qui était à Ottawa ces jours derniers, a soumis au gouvernement un nouveau projet sur la question des communications avec l'Ile du Prince Edouard en hiver. Le chemin de fer Bouctouche et Moncton est achevé depuis Moncton jusqu'à Bouctouche, distance de trente-deux milles, et le projet de M. Landry serait de prolonger le chemin de dix-huit milles jusqu'à Richibouctou et d'établir une traverse entre ce point et la Pointe-Ouest, I. P. E., au lieu de la route actuelle entre Georgetown et Pictou.

—Lord Carnarvon disait, ces jours derniers, devant une assemblée publique, à Londres, que les hommes d'Etat anglais devaient maintenir la bonne entente entre l'Angleterre et ses colonies, et qu'il fallait conserver au Parlement impérial son droit de nommer les gouverneurs-généraux, et au Conseil Privé sa juridiction comme tribunal d'appel en dernier ressort.

—Le *Times* de Londres, dit qu'on devrait en venir promptement à une entente entre la France et l'Angleterre à propos de la question des pêcheries de Terreneuve. L'état de choses actuel laisse les deux pays dans des conditions anormales et peu satisfaisantes.

—L'hon. J. A. Smart est en visite à Moose-Jaw, Territoires du Nord-Ouest.

—L'hon. Trésorier-Provincial Jones est attendu de jour en jour, de retour d'Ontario.

—L'hon. M. Martin est allé à Saint-Paul, Min.

—L'hon. J. A. Chapleau, secrétaire d'Etat, est à Paris où il subira prochainement une nouvelle opération. Il espère qu'après dix ou quinze jours de repos, il pourra revenir au Canada à temps pour assister à l'ouverture de la session.

ORIGINE DES LEGISLATURES DE CHAQUE PROVINCE.

En consultant l'histoire politique du Canada, on voit que la première législature provinciale a été ouverte en 1758 à Halifax, par le gouverneur Lawrence.

Vient ensuite la législature de l'Ile du Prince-Edouard qui se réunit pour la première fois en 1773.

Douze ans plus tard, le Nouveau-Brunswick, s'étant séparé de la Nouvelle-Ecosse, eût sa propre législature.

En 1791, on fit l'inauguration des provinces du Bas et du Haut-Canada qui, après plus d'un quart de siècle d'union, reprenaient leur ancienne position et s'érigeaient en provinces séparées et autonomes.

La législature de la Colombie-Anglaise date de 1859.

La législature du Manitoba ne fut organisée qu'en 1870, lors de son entrée dans la confédération.

Enfin, nous avons la législature du Nord-Ouest qui s'est réunie pour la première fois il y a deux mois.

DISETTE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

Nous avons publié la semaine dernière les renseignements fournis par Son Eminence le cardinal Taschereau au gouvernement de la province de Québec, sur la misère qui règne dans certaines paroisses, par suite des dommages causés aux moissons durant la dernière saison; aujourd'hui, c'est un journal de Montréal qui nous fait connaître l'état de gène où se trouvent réduites certaines familles du district de Montréal, si riche d'ordinaire.

Voici ce que nous lisons dans *La Presse*:

En dépit des renseignements qui ont paru dans la presse, sur l'état des récoltes de la dernière saison, il paraît certain que tout n'est pas rose dans nos campagnes, et c'est au point que grand nombre de familles sont à la gêne déjà.

Nous n'avons qu'un conseil à donner à nos compatriotes: Venez à Manitoba et vous y trouverez l'abondance, sinon la richesse.

AU COLLEGE.

C'est jeudi soir, 10 janvier 1889, qu'auront lieu au Collège de Saint Boniface, la séance et la loterie au profit des jeux.

Porte ouverte à 7.30, lever du rideau à 8 heures précises.

Nouvelles Religieuses.

—Mgr Macchi a été créé cardinal.

—Sa Grandeur Mgr Labistide, archevêque du Mexico, vient d'être élevé au cardinalat.

—Il est à peu près certain que l'évêque Walsh sera fait archevêque de Toronto

—Le Pape a fait cadeau au Cardinal Taschereau, pour sa basilique, d'un magnifique ostensoir qui a figuré à l'exposition Vaticane, lors du jubilé du Saint-Père. Mgr Paquet qui est actuellement à Rome apportera le cadeau du Pape à Québec.

—Le Pape a donné $2,400 aux pauvres de Rome et $600 aux prêtres pauvres comme cadeaux de Noël.

—Le Pape a envoyé $4,000 aux évêques de Plaisance, Italie, pour un collège où l'on formera des missionnaires qui seront envoyés en Amérique, pour prendre soin des immigrants italiens.

—La société catholique de Rome organise des associations dans toute l'Italie et prélèvera des fonds pour aider à la croisade entreprise pour l'abolition de l'esclavage.

—La *Riforma*, de Rome, nie positivement qu'il y ait un échange de communications ou intention d'échanger des communications avec les puissances au sujet du départ du Pape de Rome.

—Le Pape a écrit aux évêques d'Irlande, leur annonçant la distribution de riches présents à chacune de leurs cathédrales.

—Dimanche dernier a été chanté le *Te Deum* dans l'église Saint-Pierre, à Rome. Il y avait 50,000 personnes dans l'église.

—Une dépêche de Rome dit: Le ministère russe, auprès du Vatican, a obtenu plusieurs concessions du Pape. Sa Sainteté sanctionnerait le transfert de l'évêque de Vilna en Sibérie, accepterait le candidat du gouvernement russe pour les diocèses de Dublino et Poloko, et consentirait à l'introduction de la langue russe dans toutes les églises, à l'exception, toutefois, dans la lithurgie.

—Le *Tablet*, de Londres, dit: "M. Gladstone, dans une lettre au marquis Deriso, dit que la position du Pape est assez importante pour mériter l'intervention d'un arbitrage international. Après avoir fait remarquer qu'il avait pris l'initiative dans l'arbitrage de l'Alabama, M. Gladstone ajoute que l'arbitrage pourrait résoudre une question difficile et que ce projet avait son appui complet et ses plus chaleureuses sympathies."

WASHINGTON EST-IL MORT EN CATHOLIQUE?

Nous trouvons dans *Le Messager*, de Lewiston, la réponse suivante:

Un journal américain, recherchant si l'illustre fondateur de la République des Etats-Unis, Washington, est mort en catholique, incline pour l'affirmative et s'appuie sur les raisonnements suivants:

1o. Washington méritait cette grâce à cause de ses grandes vertus:

2o. Il avait chez lui une image de la Sainte-Vierge;

3o. Il était très lié avec les catholiques, visitait souvent leurs églises et contribua à leur élection;

4o. Son domestique nègre, Juba, déclara qu'avant de manger, il faisait le signe de la croix;

5o. Il est de fait que le R. P. Francis Nealé a été appelé de la station de Piscaanay, au-delà du Potomac, à Mount Vernon, auprès de son lit de mort, et y resta pendant quatre heures, jusqu'au moment où il rendit le dernier soupir.

Un autre journal déclare qu'il existait parmi les Jésuites du Maryland cette tradition que Washington, au moment de mourir, s'était converti au catholicisme.

Choses et Autres.

—La femme de l'hon. juge Bourgeois, des Trois-Rivières, est morte subitement à sa résidence lundi, le 24 décembre. Elle revenait d'une promenade en voiture.

—Madame Labrèche-Viger, veuve de l'ancien député de Terrebonne, Louis Labrèche-Viger, est décédée à Montréal, à l'âge de 60 ans. Elle était la sœur de l'hon. R. Laflamme et de la femme du juge Jetté, de Montréal.

—On rapporte qu'une espèce de picote sévit actuellement sur les chevaux à Québec. La maladie fait ordinairement son apparition sur les pieds. Dans quelques cas l'on dit que les charretiers ont contracté la maladie.

—L'honorable William Badgley, ex-juge de la Cour Supérieure, est décédé à Montréal, la veille de Noël, à l'âge de 88 ans.

—On vient de terminer la toiture du cyclorama au coin des rues Saint-Urbain et Sainte-Catherine, à Montréal. L'édifice ne sera couvert en briques que le printemps prochain, à cause des gelées. La toile de Philippoteau représentant le Calvaire et Jérusalem le Vendredi Saint, est arrivée et sera mise en place vers le 8 janvier prochain. L'exhibition commencera vers le 15. Le tableau du célèbre artiste a 48 pieds de haut et 380 pieds de largeur. Il a été peint l'été dernier à New-York et a coûté $38,000.

—Par une nouvelle loi adoptée par l'Etat de New-York et en rigueur depuis le premier janvier, les condamnés à mort dans cet état seront à l'avenir exécutés par l'électricité. Ce que c'est que le progrès!

—La commission internationale anglo-française vient d'approuver le mille et unième projet de pont sur la Manche. Le projet est superbe: travées de dix-huit cents pieds de long et de cent cinquante pieds au-dessus du niveau de la mer. Il paraît que le gouvernement anglais si hostile au projet du tunnel, donnerait son approbation à ce projet.

—Durant la tempête du 18 décembre à Québec, il est tombé dix pieds de neige en certains endroits dans la ville.

—Il y a eu un grand incendie à Bottineau, Dakota, dimanche dernier, les pertes se montent à $28,000.

—M. Martin, un français qui a exploré la Sibérie, partira bientôt pour la Chine centrale et les régions inexplorées du Thibet oriental. Il emmènera avec lui une petite escorte. Son voyage durera trois ans

—L'élection dans le département de la Seine, en France, aura lieu le 27 janvier. Le général Boulanger est candidat, bien que déjà député élu dans trois autres circonscriptions. Drôle de jeu que l'on fait làbas.

—M. Gabriel Dumont a tenu l'autre jour, à Saint-Jacques le Mineur, dans le comté de Laprairie, province de Québec, une assemblée au cours de laquelle il a raconté les détails de la rébellion du Nord-Ouest.

PERSONNEL.

M. Xavier Batoche, fondateur de Batoche, Territoires du Nord-Ouest, est en promenade à Montréal.

M. L. O. Bourget, de Régina, est à Québec.

MM. Antoine Saucier et Moïse Paquin, de Maskinongé, étaient à Saint-Boniface, dimanche dernier. Ces messieurs ont pris une foule de renseignements sur notre pays et pourront en faire connaître les avantages à ceux de leurs amis qui pourraient désirer venir s'établir au milieu de nous.

M. J. C. Auger, père de notre concitoyen M. J. C. Auger, de Saint Boniface, a été élu marguiller de la Fabrique de Notre-Dame, à Montréal.

M. J. C. Desgagnés, autrefois de Saint-Boniface, a été élu conseiller de la municipalité de Keewatin, Ont

M. l'abbé Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste, était à Saint-Boniface hier.

M. François Falcon, de Sainte-Anne des Chênes, part demain pour aller prendre la direction de l'école indienne de la Rivière aux Morts, Lac Winnipeg.

NAISSANCES.

En cette ville, le 31 décembre dernier, la femme de M. Joseph Turenne, du bureau des terres de la Couronne, un garçon.

En cette ville, le 3 courant, Madame Cléophas Marcoux, un garçon.

En cette ville, le 2 courant, Madame Avila Bourque, un garçon.

DECES.

A Saint-John, Territoire du Dakota, le 6 décembre dernier, François Falcon, de Sainte-Anne des Chênes, à l'âge de 73 ans.

Chronique Locale.

—Bonne et heureuse année.

—N'oublions pas dorénavant d'écrire 1889.

—Les bureaux d'enregistrement du comté de Selkirk ont été transportés à Winnipeg samedi dernier.

—Il n'y a pas eu autant de visites que les années précédentes le premier de l'an.

—L'éclipse du premier janvier a été observée par tout le monde. Elle n'était que partielle ici.

—Il n'y a que sur la glace des rivières Rouge et Assiniboine que l'on puisse se servir des traineaux.

—Nous jouissons toujours d'une bien belle température, mais n'avons pas de neige pour nos chemins d'hiver.

—Son honneur le lieutenant-gouverneur Schultz a reçu un grand nombre de visites le premier de l'an.

—L'année bisextile s'est enfuie. Combien de jeunes filles en ont profité pour faire leur deman de en mariage ?

—Environ deux cents membres des clubs de raquettes se proposent d'aller prendre part aux fêtes du Carnaval de Montréal.

—Madame Lessard nous prie d'annoncer qu'elle désire louer ou vendre sa propriété située en face du terrain de l'exposition.

—Les deux orignaux [illegible]privoisés de M. Be[illegible]xpédiés à Mont[illegible], où ils figureront dans le grand carnaval du mois de février.

—A Winnipeg, la cloche de la ville sonna les glas de l'année 1888 à minuit moins quelques minutes, puis fut lancée à toute volée lorsqu'arriva l'année 1889.

—Le recrutement pour la police montée du Nord-Ouest commencera en mars prochain, alors qu'expirera le terme de service de 100 hommes qui en forment partie.

—Le juge Ardagh a fixé les termes suivants pour la cour de comté du comté de Selkirk : 2 janvier, 1er février, 15 mars, 1er mai, 7 juin, 2 juillet, 1er août, à 10 heures a.m., à Winnipeg.

—Dans l'après-midi du jour de l'an, les clubs du jeu de la crosse, de Winnipeg, jouèrent plusieurs parties sur le terrain ordinaire. Les joueurs portaient les costumes légers et l'un d'eux, était même coiffé d'un chapeau de paille garni en mousseline.

—Le troupeau de buffles acheté de M. Bedson, par un nommé Jones, est en route pour le Texas. On eût d'abord beaucoup de difficultés à faire monter ces fiers animaux des prairies dans les chars et on apprend qu'il a fallu en abattre six durant le trajet d'ici à Saint Paul, Minn., victimes des blessures qu'ils reçurent en se battant entre eux.

Chronique de la Province.

—Partout l'on demande de la neige pour les chemins d'hiver.

—L'hon. M. LaRivière était à Emerson vendredi dernier. Le nouveau maire de la ville l'a invité dans sa voiture et lui a fait visiter la ville et les environs. Le même soir, plusieurs des principaux citoyens se réunirent à l'hôtel pour souhaiter la bienvenue au candidat de Provencher.

—On se demande pourquoi le gouvernement n'a pas fait terminer la clôture de chaque côté du chemin de fer de la Vallée de la Rivière Rouge. Il en résultera des accidents graves et de grands inconvénients l'été prochain.

—La partie commerciale de la ville de Deloraine, à l'ouest de la montagne de Pembina, dans cette province, a été incendiée jeudi dernier. Les pertes sont estimées à $50,000, avec de légères assurances.

—La nouvelle construction ajoutée à l'asile des aliénés, à Selkirk, est presque terminée et donnera place à une quarantaine d'internes.

—Le meurtrier Webb, qui a assassiné sa femme, le 1er septembre dernier, a été pendu vendredi matin. La veille, le condamné a fait ses derniers adieux à ses enfants et la scène a été des plus touchantes. Webb, à genoux, prit ses trois enfants dans ses bras et pria Dieu de les garder et de les guider. Le Rév. M. Flewellyn passa toute la nuit avec le prisonnier et le shérif Clement resta dans sa cellule jusqu'à deux heures du matin. Comme il se préparait à sortir, Webb lui dit : " Ne vous occupez pas de moi, je suis correct." A six heures, jeudi soir, il prit son repas ordinaire et à minuit il prit un léger réveillon. A huit heures le bourreau fit son apparition dans la cellule de Webb et à huit heures et trois minutes, le lugubre cortège se dirigea vers l'échafaud. Webb marcha d'un pas ferme. Le bonnet noir fut descendu sur sa figure et le nœud ajusté à son cou.

Le Rév M. Flewellyn commença la récitation du *Pater* et aux paroles " Que votre règne arrive," la trappe s'ouvrit et le condamné fut précipité dans le vide. La mort a été presque instantanée. Pas un muscle ne bougea et l'on n'a pas remarqué un seul mouvement du corps. Quarante minutes environ après la pendaison, le corps fut descendu et l'on procéda à l'enquête ordinaire. Le Rév. M. Flewellyn a demandé le corps au procureur-général, afin de le faire inhumer décemment.

—Au moment où le malheureux Webb se préparait à subir la peine de mort pour le meurtre de sa femme un autre meurtrier se rendait coupable de la même offense, en tuant aussi sa femme dans des circonstances presque semblables.

Un colon anglais, du nom de Haffield, quittait Holland le jour de Noël, pour s'en retourner chez lui, près de la ville de Norquay. Il emportait de la boisson avec lui. En le voyant arriver, sa femme et ses enfants coururent au-devant de lui puis le voyant ivre, s'enfuirent chez un voisin.

Haffield ne resta que quelques instants chez lui, puis se rendit à Norquay, et il ne revint à la maison que ce matin. A son arrivée, il a trouvé ses enfants chez le voisin et sa femme gelée, à quarante pieds environ de sa maison, la figure horriblement mutilée. Haffield se rappela alors avoir frappé sa femme et il en fit l'aveu.

Le dîner de Noël de la famille Haffield était encore sur la table. Haffield a été écroué et on a prévenu le coroner. Le prisonnier est âgé de quarante ans. Il a joui jusqu'ici d'une assez bonne réputation, mais sa femme et ses enfants le craignaient beaucoup quand il s'enivrait et ils étaient allés au-devant de lui pour tâcher de le calmer.

—Il y a eu un feu à High Bluff lundi, le 31 décembre, qui a consumé la résidence de M. Levingston. Rien n'a été sauvé.

—L'inspecteur de la police à cheval, chargé de commander la patrouille qui stationne maintenant sur la frontière du Manitoba, pour empêcher les colons du Dakota de voler du bois sur le territoire canadien, vient d'écrire au gouvernement fédéral que cinq habitants du Dakota lui ont manifesté l'intention de s'établir au Manitoba le printemps prochain, parce qu'ils ne peuvent pas vivre sur le sol américain sans combustible. Autrefois on se procurait du bois sur le territoire canadien sans en demander même la permission ; aujourd'hui, ce n'est plus la même chose la police est là qui met la main sur le dos des voleurs de bois. L'immigration va donc remplacer le vol.

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer une compagnie dans le but de construire, équipper, maintenir et opérer un chemin de fer à partir d'un point à ou près de Portage-la-Prairie, dans la province de Manitoba, et allant dans une direction nord ou nord-ouest jusqu'aux grandes eaux sur la rive sud du Lac Manitoba, aussi pour améliorer et faire communiquer les eaux des Lacs Manitoba, Winnipegoosis et de la Rivière Saskatchewan, pour fin de traffic et de navigation, par la construction et le maintien de canaux, avec pouvoir d'ériger et maintenir des digues pour les dits canaux, aussi pour construire, acheter ou acquérir autrement pour aucune fin se rapportant au dit chemin de fer, des écluses et quais ainsi que des vaisseaux à vapeur et à voile, des chalands et chaloupes, et de les employer pour la navigation sur toutes les dites eaux.

Daté à Ottawa, 19 décembre 1888.

J. A. GEMMILL,
Solliciteurs des requérants.

9ins 27.12.88

AVIS.

Avis est par les présentes donné, que demande sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada, d'un acte dans le but de construire un chemin de fer d'un endroit sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, dans la province de Manitoba, à ou près de la station de Shelley, et de là dans une direction nord-est à un endroit à ou près de White Mud Lake, sur la rivière Winnipeg.

Daté à Winnipeg, ce 20 novembre 1888.

Macdonald, Tupper, Phippen & Tupper,
9ins 29.11.88. Solliciteurs des requérants.

AVIS.

Avis est par le présent donné que demande sera faite au Parlemant du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer une compagnie devant se nommer " La Compagnie de Pouvoirs d'Eau de Winnipeg," dans le but de construire, mettre en opération et exploiter tous bassins, digues, canaux, bâtisses et travaux sur la ou près ou le long de la Rivière Assiniboine, dans la ou dans le voisinage de la cité de Winnipeg, nécessaires pour faire usage et rendre possibles pour moulins, manufactures et autres fins de la compagnie les eaux et pouvoirs d'eau de la dite rivière, et pour améliorer la navigation de la dite Rivière en la faisant communiquer avec le Lac Manitoba ou autres étendues d'eau, et pour toutes ou aucune des fins susdites d'obtenir tous les pouvoirs nécessaires pour expropriation acquisition et détention des terrains et propriétés et tous autres pouvoirs incidents ou nécessaires et ordinairement donnés à aucune telle corporation.

Daté à Winnipeg, ce vingt-neuvième jour de novembre 1888.

MUNSON & ALLAN,
Solliciteurs des Requérants.

9ins.6.12.88.

AVIS.

AVIS est donné par le présent que demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte constituant en corporation une compagnie qui sera appelée " La Compagnie de chemin de fer Manitoba et Sud-Est," avec pouvoir de construire et exploiter une ligne de chemin de fer partant d'un point à ou près de la cité de Winnipeg, et allant dans une direction sud ou sud-est jusqu'à un point sur la frontière, dans Manitoba, à l'est de la Rivière Rouge, avec des embranchements partant de points dans ou près des villes de Morris et Selkirk, et avec pouvoir aussi de construire, mettre en opération des lignes télégraphiques le long des voies ferrées de la compagnie pour fins commerciales et de chemins de fer, puis de construire des ponts sur toutes les rivières navigables sur le parcours des dites lignes et pour obtenir aussi tous les bénéfices, privilèges et pouvoirs ordinairement accordés à des compagnies de chemins de fer.

Daté à Winnipeg, ce 20 décembre 1888.

MUNSON & ALLEN,
Solliciteurs des requérants, Winnipeg.

9 ins 27 12 88

A L'ENCLOS DE ST. NORBERT.

Un bœuf rouge, 2 ans et demi, avec barre blanche au côté droit, l'oreille gauche coupée en forme de V, l'oreille droite coupée, trou rond.

Une vache rouge, blanc au front, avec veau rouge, mâle. H sur la fesse gauche et âgée d'environ six ans.

ALFRED LEMAY,
Gardien d'enclos, Mun. de Cartier.

3ins 27 12.88

NOTICE.

Notice is hereby given that an application will be made at the approaching session of the Parliament of Canada, for an Act authorizing the construction of a railway from a point on the line of the Canadian Pacific Railway, in the Province of Manitoba, at or near Shelley Station, thence in a North-easterly direction to a point at or near White Mud Lake, on the Winnipeg River.

Dated at Winnipeg, 20th November 1888.

Macdonald, Tupper, Phippen & Tupper,
9ins 29.11.88 Solicitors for the applicants.

vue plulôt général que local ; le commerce, les marchés, les emballages, les magasins, la réfrigération, les moyens de transport, l'inspection, le classement par experts, le beurre et le fromage, la coopération, l'enseignement, les écoles de laiterie, les questions techniques, etc., etc.

Il faudrait que tous ceux qui sont renseignés sur ces sujets fussent préparés à faire part de leurs connaissances à la réunion, sous une forme concise et bien au point.

Pendant mon voyage, j'ai fait quelques achats qui ne seront pas sans intérêt en pareille circonstance. J'ai entre autres choses dans cette collection, un appareil à faire l'épreuve du lait, que j'ai trouvé en usage dans la *Cie de Laiterie de Copenhague*, et là seulement. Il existe un grand nombre de mes confrères qui peuvent fournir ainsi les choses intéressantes pour le public. Les fabricants d'outillages et de fournitures feraient de même un travail utile, pour eux comme pour le public, en exposant ce qui ressort de leur spécialité.

S'il n'était pas si tard, l'on aurait pu se procurer des fabricants de beurre, des échantillons de leurs produits avec des détails sur leur fabrication.

L'on aurait fait ainsi la comparaison des méthodes suivies dans tout le pays, pour la fabrication, l'emballage et l'expédition ; le contraste aurait indiqué le choix à faire pour assurer le succès général. C'eût été une leçon pralique excellente pour la convention. On aurait pu de suite tenter des expériences au point de vue de l'exportation. Il y a peut-être moyen encore de se procurer des échantillons ; mais, à tout événement, ce point ne sera pas oublié pour une autre année.

Les compagnies de chemin de fer accorderont des réductions, les hôtels aussi peut-être, et le tout sera annoncé.

Il va sans dire que tous les efforts pour contribuer au succès de cette organisation fédérale doivent avoir l'appui de ceux qui désirent la prospérité de notre agriculture. Espérons qu'il sera fait des suggestions importantes, soit dans les journaux, soit par correspondance privée au soussigné. Les sujets qui doivent être touchés dans mes lettres pourraient être discutés avec profit dans cette réunion,

Je souhaite à mes lecteurs de goûter toutes les bonnes jouissances des jours de fêtes que nous traversons, et leur souhaite aussi le succès dans leurs entreprises.

W. H. LYNCH.
Danville, Q., 22 déc. 1888.

Soumissions pour une limite de bois dans la Province de Manitoba.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et maquées "Soumissions pour permis de couper du bois," seront reçues à ce département jusqu'à midi, lundi, le 7 janvier prochain, pour permis de couper du bois à partir de cette date jusqu'au 1er octobre 1889, sur parties des moitiés nord des townships 8 et des moitiés sud des townships 9, rangs 16 et 17, à l'est du méridien principal, dans la province de Manitoba.

Les conditions auxquelles un permis sera émané, peuvent être obtenues aux bureaux des bois de la Couronne, à Winnipeg. Les soumissions par télégraphe ne seront pas considérées.

JOHN R. HALL,
Pour le député ministre de l'Intérieur.
Département de l'Intérieur,
Ottawa, 12 decembre 1888.
2 ins 27 12 88